- Terre d'Émeraude Communauté -

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°180/2023

Envoyé en préfecture le 19/12/2023 Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le



SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116 Titulaires présents : 73 Suppléants présents : 5

Pouvoirs: 15

Date de convocation : 07/12/2023

Date d'affichage : 19/12/2023

Votants: 93 Pour: 93 Contre: 0 Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

AYMONIER Gaëtan; BAILLY Hervé; BAILLY Jacques; BAILLY Thierry; BARIOD Denis; BELPERRON Pierre-Rémy; BENIER ROLLET Claude; BENOIT Jérôme; BLASER Michel; BOISSON Jean Pierre; BONIN Robert; BOURGEOIS Rachel; BOURGEOIS Josette; BOZON Fabienne; BRUNET Hervé; BUCHOT Jean-Yves; BUNOD Remy; CALLAND Jacques; CASSABOIS Yannick; CATILAZ Christophe; CHAMOUTON Patrick; CHATOT Patrick; COLIN Gwenaël; CORAZZINI Sylvie; DALLOZ Jean-Charles; DELORME Carole; DEPARIS-VINCENT Christelle; DUBOCAGE Françoise; DUFOUR Anne; DUTHION Jean-Paul; ETCHEGARAY Josiane; FAGUET Jean-Jacques; FATON Patrice; GAMBEY Olivier; GEAY David; GERMAIN Christophe; GIROD Franck; GRAS Françoise; GROSDIDIER Jean Charles; GUERIN Jean Luc; HALBOURG Bertrand; HOTZ Richard; HUGUES Guy; JACQUEMIN Pierre; JAILLET Bernard; JOURNEAUX Cyrille; LACROIX Serge; LANIS Yves; LONG Grégoire; LUSSIANA Eddy; MAILLARD Jean-Claude; MARQUES Patrick; MILLET Jacqueline; MOREL-BAILLY Hélène; PAIN Michel; PIETRIGA Guy; PONSOT Pauline; PRELY Fabrice; PROST Philippe; RASSAU Jean-Noël; RAVIER Pascal; RETORD Dominique; REVOL Hervé; RIQUOIS Jean-Pierre; ROUX Nathalie; SCHAEFFER Catherine; SERVIGNAT Odette; STEYAERT Frank; THOMAS Rémi; TISSOT Isabelle; VENNERI PARE Sandra; VIAL Jacques; VUITTON Antoine.

<u>Délégués suppléants présents</u>: FREDY Damien; GIBOZ Brigitte; GIRARDOT Michel; MARILLIER Mickaël; PETIT Fabien.

Excusés ayant donné pouvoir: BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILLY Hélène; BOISSON Laurence à CHATOT Patrick; CAPELLI Sophie à LUSSIANA Eddy; CLOSCAVET Marie-Claire à MILLET Jacqueline; DAVID Lauriane à GEAY David; DEVAUX Catherine à DEPARIS-VINCENT Christelle; DOUVRE Jacques à RAVIER Pascal; GAUTHIER PACOUD Sandrine à PIETRIGA Guy; LAVRY Dominique à BUCHOT Jean-Yves; MOREL Denis à LONG Grégoire; PARIS Robert à VIAL Jacques; POURCELOT Anaïs à DELORME Carole; RUDE Bernard à RASSAU Jean-Noël; ROZEK Evelyne à PROST Philippe VACELET; Jean-Marie à HUGUES Guy.

Excusés: ANDREY Patrick; ARTIGUES Damien; BELLAT Stéphane; BOILLETOT Jean-Marc; BONDIER Jean-Robert (représenté par MARILLIER Mickaël); FAVIER Jean-Louis (représenté par PETIT Fabien); GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien); GUILLOT Evelyne; LARUADE Laurent; HUGONNET Franck; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte); MILLET Michel; PERRIN Alexandre (représenté par GIRARDOT Michel); REYDELLET DELORME Emmanuelle.

Absents : BANDERIER Dominique ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline.

Secrétaire de séance : Grégoire LONG.

Objet: Budget Principal - Décision modificative n°2



ID: 039-200090579-20231213-D_2023_180-DE

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Il est nécessaire de modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Ainsi, il convient de procéder à des ajustements de crédits en cours d'exercice.

Il est précisé que ces modifications n'affectent pas substantiellement les grands équilibres budgétaires.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 05 décembre 2023 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

DE VOTER la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous et référencée dans la décision modificative n°2 annexée,

Désignation	Dépenses			Recettes		
	Diminution de crédits		Augmentation de crédits	Diminution de crédits		Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT						CENTRAL S
D-739211 - Attributions de compensation	¥	€	58 580,00 €	3	€	• €
TOTAL D 014 - Atténuations de produits	*	€	58 580,00 €		€	. €
D-66111 - Charges financières	3	€	30 000,00 €	3	€	• €
TOTAL D 66 - Charges financières		€	30 000,00 €		€	. €
R-752 - Revenus des immeubles	4	€	- €	2	€	88 580,00 €
TOTAL R 73 - Impôts et taxes	14	€	- €	-	€	88 580,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		€	88 580,00 €	R M R TO E	€	88 580,00 €
Total Général	88 580,00 €					88 580.00 €

D'AUTORISER le Président à signer tout acte relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président

